



Refus deblocage de fonds par la banque

Par **spocky1**, le **17/06/2016** à **12:36**

bonjour

sur l'acte de vente, il a été omis de mentionner le 2^e organisme financier en garantie hypothécaire.

du coup, cette banque refuse le déblocage des fonds pour régler les entreprises - il faut faire un avenant ?

cela engage la responsabilité du Notaire ou de la banque qui n'a pas transmis à celui ci son dossier ?

merci